

ENTREPÔT À LOUER BÂTIMENT B2 – 128 M² SECTEUR FRUITS & LEGUMES

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Entrepôt de 128 m² en sous-sol du bâtiment B2. L'emplacement est livré en l'état, les travaux d'aménagement intérieur seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation : Situé Rue d'Avignon, proche du péage porte de Chevilly-Larue (E1)



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : B2
- **ESI** : 01/B2/SS/J/050
- **Surfaces** : Entrepôt en sous-sol de 128 m²
- **Disponibilité du bien** : Disponible à partir d'avril 2025, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Entrepôt à usage de stockage, préparation de commandes, livraison de fruits et légumes frais uniquement
 - Respect des activités du secteur
 - Non divisible et non extensible en surface
 - Travaux d'aménagement à la charge du preneur.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Types de contrat : Convention d'occupation précaire de 3 ans renouvelable 1 fois

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M²/AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M²/AN)	DEPÔT DE GARANTIE
Entrepôt	102,84 €	15,85 €	4 558 €

- Tarifs applicables en 2025 selon arrêté préfectoral N°2024-04382 du 20 décembre 2024

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social : 70 € HT/salarié/an
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation RSE : 1.85 € HT/M²/an sur toutes les surfaces dont le preneur bénéficie.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 14/02/2025

➤ Pièces administratives :

- Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate
- Lettre de candidature pour l'emplacement
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Le dernier bilan financier
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles

➤ Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)
- Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le

14/02/2025 à 16 heures

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

JULIE MADAR

Direction commerciale

julie.madar@semmaris.fr

+33 1 41 80 89 50 - +33 6 44 51 77 15

SUPPORT AU DEPOT DE CANDIDATURE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr